

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° BBS/003/2026 POUR LA

FOURNITURE ET INSTALLATION DES CLIMATISSEURS A LA SOCIETE BBS

- **Date de publication :** 15/09/2026
- **Date d'ouverture des offres :** 14/10/2026 à 10 heures 30 minutes.

1. Objet

La société BURUNDI BACKBONE SYSTEM (BBS s.m) invite, par le présent Appel d'Offres Ouvertes, les maisons spécialisées dans la vente et installation des climatiseurs intéressés à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé.

2. Financement du marché

Le présent marché est financé à 100% sur le budget de BBS.

3. Spécification du marché

Le marché est composé de trois (3) lots de climatiseurs présentés comme suit :

- 1) Le premier lot concerne la fourniture et l'installation de deux (2) climatiseurs de 60000 BTU aux spécifications techniques ci-après :**

N°	SPECIFICATIONS	VALEUR APPROXIMATIVE
1	Capacité frigorifique	60.000BTU/h
2	Puissance en KW	17.5KW
3	Technologie	Inverter
4	Fonction principale	Froid
5	Alimentation électrique	Triphasée (3x 380V)
6	Gaz réfrigérant	R410
7	Consommation électrique	4 à 6KW
8	Niveau sonore unité intérieure	43 à 56dB
9	Débit d'air	37 à 110m ³ /min
10	Mode	Refroidissement, ventilation et déshumidification
11	Filtration	Anti-poussière/Antibactérien
12	Fonctionnalité de redémarrage automatique en cas de coupure du courant du secteur	
13	Dotés d'un système de contrôle et de correction de l'ordre des phases de la tension électrique du secteur	
14	Livrés avec un système de protection contre des chocs électriques	



2) Le deuxième lot concerne la fourniture et l'installation de six (6) climatiseurs de 36 000 BTU aux spécifications techniques ci-après :

N°	SPECIFICATIONS	VALEUR APPROXIMATIVE
1	Capacité frigorifique	36.000BTU/h
2	Puissance en KW	10.55 KW
3	Technologie	Inverter
4	Fonction principale	Froid
5	Alimentation électrique	Triphasée (3x 380V)
6	Gaz réfrigérant	R410
7	Consommation électrique	3 à 4 KW
8	Niveau sonore unité intérieure	45 à 52 dB
9	Débit d'air	20 à 30m ³ /min
10	Mode	Refroidissement, ventilation et déshumidification
11	Filtration	Anti-poussière/Antibactérien
12	Fonctionnalité de redémarrage automatique en cas de coupure du courant du secteur	
13	Dotés d'un système de contrôle et de correction de l'ordre des phases de la tension électrique du secteur	
14	Livrés avec un système de protection contre des chocs électriques	

Troisième lot : Sept (7) climatiseurs de 18.000BTU

1	Capacité frigorifique	18.000BTU/h
2	Puissance en KW	5.3KW
3	Technologie	Inverter
4	Type	Split mural
5	Fonction principale	Froid
6	Alimentation électrique	Monophasée (200-240VAC ,50HZ)
7	Gaz réfrigérant	R410
8	Niveau sonore intérieur	25 à 45dB(A)
9	Niveau sonore extérieur	50 à 58dB(A)
10	Débit d'air	Environ 700-900m ³ /min
11	Filtration	Filtre à air lavable et réutilisable
12	Mode de fonctionnement	Redémarrage automatique après la coupure du courant électrique
13	Dotés d'un système de contrôle et de correction de l'ordre des phases de la tension électrique du secteur	
14	Livrés avec un système de protection contre des chocs électriques	



NB :

Toute maison intéressée pourra visiter les emplacements prévus pour l'installation de ces climatiseurs.

Les climatiseurs livrés sont couverts d'une garantie d'au moins une année après l'installation.

4. Délai de livraison

Les climatiseurs doivent être livrés dans un délai ne dépassant pas 75 jours calendriers à compter de la date d'attribution du marché par bon de commande. Toutefois, la proposition d'un délai de livraison plus court constituerait un avantage.

5. Condition de participation

La participation au marché est ouverte aux personnes morales, possédant les conditions techniques, juridiques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché. Le soumissionnaire peut formuler son offre pour un seul lot ou tous les lots.

6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

L'avis d'appel d'offres est publié dans le journal LE RENOUVEAU et sur le Site WEB de BBS.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit ou email en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 7 jours avant la date limite de remise des offres.

7. Présentation et contenu des offres

L'offre devra contenir les documents suivants :

- Une lettre de soumission signée par la personne ayant les pouvoirs d'engager la Société soumissionnaire ;
- L'adresse précise et exacte du soumissionnaire (adresse, numéro de téléphone, etc) ;
- Une copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
- L'original d'une attestation de non redevabilité encore valide, délivrée par l'OBR ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- Le document du prix de soumission comprenant les droits et taxes applicables au Burundi.

Les soumissionnaires devront soumettre leurs offres sous pli fermé avec les mentions suivantes : « Offres pour la fourniture et installation des climatiseurs à la Société BBS ».

Les offres seront valables pendant une période de 30 jours à compter de la date limite de la remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres devront être déposés au secrétariat de la Direction Générale de BBS à l'adresse de BBS, au plus tard le 14./10./2026 à 10 heures 00.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes par la commission d'analyse des offres à la date indiquée ci-dessus.

Un procès-verbal d'ouverture des offres sera établi et signé par la commission d'analyse des offres.

10. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura fourni une offre la plus avantageuse.

11. Pénalités de retard

En cas de retard dans la livraison des climatiseurs, les pénalités de retard seront calculées suivant la formule ci-après :

$$P = \frac{M \times N}{1000}$$

P= Montant des pénalités

M=Montant dû ou des climatiseurs livrés avec retard

N=Le nombre de jour de retard

Les pénalités seront plafonnées à 10% du montant du marché.

12. Mode de paiement

Le paiement sera effectué après la livraison, l'installation et test de fonctionnement (sanctionné par un procès-verbal de réception) des climatiseurs moyennant une garantie écrite de la part du fournisseur couvrant les climatiseurs installés.

Fait à Bujumbura, le 11./09/2026.

DIRECTEUR GENERAL DE BBS

NIFASHA Diègue, CISSP

